Syndicat mixte du SCoTAM

Nombre de délégués élus au Comité syndical : 56
Délégués présents : 50
Absents : 6

Vote(s) pour : 50
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0
Pouvoir(s) : 1

Date de convocation : 11 mai 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
Séance du 18 mai 2026

⁂ ⁂ ⁂

Sous la présidence de Monsieur Roger PEULTIER, Président du Syndicat mixte, Doyen,
Secrétaire de séance : Madame Ginette MAGRAS, Déléguée Titulaire du Syndicat mixte

Délibération n°2026-01-1805 : Installation des délégués du Comité syndical du Syndicat mixte du SCoTAM à la suite du renouvellement des assemblées des intercommunalités membres

Exposé des motifs

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L5211-8,

VU les statuts du Syndicat mixte du SCoTAM modifiés par Arrêté Inter-Préfectoral DCL n°1-015 du 2 juin 2021,

VU la délibération de l'Euro-Métropole de Metz, en date du 16 avril 2026 désignant ses délégués titulaires et suppléants au Comité du Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoTAM, comme suit :

Membres titulaires :

1. Monsieur Philippe GLESER
2. Madame Nathalie HESSE
3. Monsieur René LE BORGNE
4. Monsieur Erfane CHOUIKHA
5. Madame Marilyne WEBERT
6. Monsieur Jean BAUCHEZ
7. Monsieur Roger PEULTIER
8. Monsieur Thierry HORY
9. Monsieur Jean-Luc BOHL
10. Monsieur Pascal HUBER
11. Monsieur Frédéric NAVROT
12. Madame Anne FRITSCH RENARD
13. Madame Claire ANCEL
14. Monsieur François GROSDIDIER
15. Madame Anne DAUSSAN-WEIZMAN
16. Monsieur Blaise TAFFNER
17. Monsieur Jérémy ALOI
18. Monsieur Thierry PERNET
19. Monsieur Philippe MANZANO
20. Monsieur Gilles FORFERT
21. Madame Corinne FRIOT
22. Madame Catherine GERVAISE
23. Monsieur Guillaume GODEY
24. Monsieur Ayhan AVCI
25. Monsieur Chadi EL NAR
26. Monsieur Etienne ANSTETT
27. Madame Charlotte LEDUC
28. Monsieur Bertrand MERTZ

Membres suppléants :

1. Monsieur Marc SCIAMANNA
2. Madame Rachel BURGY
3. Madame Sylvie ROUX
4. Monsieur Cédric GOUTH
5. Madame Martine MICHEL
6. Madame Nathalie SPORMEYEUR
7. Madame Frédérique LOGIN
8. Monsieur François CARPENTIER
9. Monsieur François HENRION
10. Monsieur Dominique STREBLY
11. Monsieur Laurent BOVI
12. Monsieur Antoine POSTERA
13. Monsieur Jean-Baptiste BARTHELEMY

14. Monsieur Antoine DORR
15. Monsieur Jean-Louis BALLARINI
16. Monsieur Olivier RAIMONDEAU
17. Madame Béatrice AGAMENNONE
18. Monsieur Dominique BRIOUX
19. Monsieur Jean-Luc OURY
20. Monsieur Pierre FACHOT
21. Madame Delphine FIRTION
22. Monsieur Damien THIEL
23. Monsieur Olivier MITZNER
24. Monsieur Grégory KEFF
25. Monsieur Jérôme GAIRE
26. Monsieur Victor CHOMARD
27. Madame Barbara BERNARDI
28. Madame Patricia SALLUSTI

VU la délibération de la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle, en date du 05 mai 2026 désignant ses délégués titulaires et suppléants au Comité du Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoTAM, comme suit :

Membres titulaires :
1. Monsieur Lionel FOURNIER
2. Madame Sylvie LAMARQUE
3. Monsieur Yves MULLER
4. Monsieur René HEISER
5. Monsieur Luc CORRADI
6. Monsieur Franck ROVIERO
7. Monsieur Grégoire LALOUX

Membres suppléants :
1. Monsieur Charles RISSER
2. Monsieur Fabrice STIBLING
3. Monsieur Didier NOBILE
4. Monsieur Vincent MATELIC
5. Madame Sophie VANNI
6. Monsieur Clément DERIU
7. Monsieur Frédéric WROBEL

VU la délibération de la Communauté de Communes Rives de Moselle en date du 23 avril 2026 désignant ses délégués titulaires et suppléants au Comité du Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoTAM, comme suit :

Membres titulaires :
1. Monsieur Julien FREYBURGER
2. Monsieur Rémy SADOCCO
3. Monsieur Daniel WILLAUME
4. Madame Nathalie ROUSSEAU
5. Monsieur Armand PATRIGNANI
6. Monsieur Laurent ERNST
7. Monsieur Stéphane MEIGNEL

Membres suppléants :
1. Monsieur Christophe SCHWIRTZ
2. Madame Patricia BRUNI
3. Monsieur Patrick ABATE
4. Monsieur Maxence BROYEZ
5. Monsieur Denis KOULMANN
6. Monsieur Pascal ETIENNE
7. Monsieur Marcel JACQUES

VU la délibération de la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois, en date du 06 mai 2026 désignant ses délégués titulaires et suppléants au Comité du Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoTAM, comme suit :

Membres titulaires :
1. Monsieur Manuel PISULA
2. Madame Ginette MAGRAS
3. Monsieur André ISLER
4. Monsieur Thierry AZEMA
5. Monsieur Arnaud FRANCHETTO

Membres suppléants :
1. Monsieur Franck ROGOVITZ
2. Monsieur Jean-Claude BRETNACHER
3. Monsieur Gérard BAZIN
4. Monsieur Xavier MERTZ
5. Monsieur Philippe SCHUTZ

VU la délibération de la Communauté de Communes Mad & Moselle, en date du 07 mai 2026 désignant ses délégués titulaires et suppléants au Comité du Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoTAM, comme suit :

Membres titulaires :
1. Monsieur Gilles SOULIER
2. Monsieur Denis HAWNER
3. Monsieur Denis BLOUET

Membres suppléants :
1. Monsieur Nicolas SIBILLE
2. Monsieur Pierre-David JACQUESON
3. Monsieur Vincent BONIFACE

VU la délibération de la Communauté de Communes Haut Chemin - Pays de Pange, en date du 16 avril 2026 désignant ses délégués titulaires et suppléants au Comité du Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoTAM, comme suit :

Membres titulaires :
1. Madame Audrey PINTE
2. Monsieur Etienne LOGNON
3. Monsieur André HOUPERT

Membres suppléants :
1. Monsieur Joël SIMON
2. Monsieur Olivier DELHOMME
3. Monsieur Christian PETIT

VU la délibération de la Communauté de Communes du Sud Messin, en date du 08 avril 2026 désignant ses délégués titulaires et suppléants au Comité du Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoTAM, comme suit :

Membres titulaires :
1. Madame Brigitte TORLOTING
2. Monsieur Victorien NICOLAS
3. Monsieur Yves ZERGER

Membres suppléants :
1. Monsieur Laurent NOEL
2. Monsieur Patrick ANGELAUD
3. Monsieur Jean-Marc SAUTREAU

CONSIDERANT que le mandat des délégués titulaires et suppléants du Syndicat mixte du SCoTAM prend fin le jour de l'installation des nouveaux représentants des Intercommunalités membres,

Délibération

Le Président du Syndicat mixte du SCoTAM,

DECLARE les intéressés installés dans leurs fonctions de délégués du Comité du Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoTAM.

Pour extrait conforme
Marly, le 18 MAI 2026
Le Président

Le Président
Monsieur Roger PEULTIER

Syndicat Mixte DU SCOTAM

Secrétaire de séance